

TERMES DE REFERENCE DU SOUS-CLUSTER VBG GOZ-BEIDA /TCHAD

Contexte

L'Est du Tchad a été longtemps marqué par des cercles de violences et dont les séquelles sont encore vivaces dans l'esprit de la population. Les différents conflits armés, les pratiques culturelles néfastes et les violences de toutes sortes sont pour l'essentiel les différents maux qui entravent la jouissance des droits fondamentaux et libertés de la population de l'est du tchad.

La région de Sila est l'une des régions de l'Est qui a subi les retombés de la crise de Darfour, crise qui a entraîné un flux massif des réfugiés ainsi que les attaques de Djandjawids sur la population ont entraîné le déplacement des personnes déplacées internes et un nombre important des réfugiés soudanais.

Aussi la culture de la violence s'est progressivement installée, pérennisée et érigée en moyen privilégié de règlement de conflit. Les assassinats, les viols à main armés, les braquages, les viols, les tortures, les traitements inhumains et dégradants sont encore pratiqués.

Pour lutter contre ces différents maux et notamment les violences basées sur le genre, la communauté humanitaire de Goz Béida intervenant dans le volet genre, a mis en place un cadre de concertation dénommé sous cluster GBV qui fait partie du cluster Protection.

Le sous cluster sur les violences basées sur le genre (GBV) est un organe de coordination mis en place pour renforcer et améliorer les efforts et les activités des différentes parties prenantes dans le cadre de la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre (VBG) dans la région de Sila.

I. Objectifs du sous-cluster VBG

Le sous-Cluster VBG a pour principal souci la lutte contre toutes les formes de violences Basées sur le genre avec un accent particulier sur les violences sexuelles. Ce faisant, il doit veiller à mettre en place des mécanismes de prévention et à fournir aux victimes/survivantes des services rapides, confidentiels et adéquats.

Et ce, en vue d'arriver à :

- ✓ Améliorer la qualité des prestations en facilitant l'accès des victimes/survivantes aux services disponibles
- ✓ Apporter une solution plus ciblée, responsable et coordonnée en matière de prévention et de réponse à la VBG

II. Structure et composition du sous-cluster VBG

✓ Equipe de direction

Le sous cluster VBG sera présidé par la Délégation Régionale de l'Action Sociale, de la Solidarité Nationale et de la Famille et co-présidé par l'UNFPA, agence lead qui en assurera le secrétariat. Les points à l'ordre du jour des réunions seront proposés conjointement par la DRAS et l'UNFPA. Par ailleurs, l'UNFPA se chargera de l'envoi des invitations, ainsi que de la rédaction et du partage des procès verbaux des réunions.

✓ **Participation**

L'adhésion est ouverte aux ONG internationales et nationales, aux services gouvernementaux intervenant dans les secteurs-clés de la santé, du psychosocial, du juridique/judiciaire et celui de la sécurité ainsi qu'aux agences des Nations Unies afin d'assurer une approche multisectorielle dans la prévention et la réponse à la VBG.

L'adhésion des ONG nationales et des entités gouvernementales relevant des mêmes secteurs doit être encouragée afin de garantir leur appropriation des actions du sous cluster pour une durabilité.

La nomination des points focaux dans les zones où le sous cluster VBG n'est pas établi permettra aux victimes/survivantes d'avoir accès de manière coordonnée aux services disponibles dans leur localité.

✓ **Responsabilités**

Pour ce qui est de l'UNFPA, en tant que **Chef de file**, elle se conformera aux rôles et responsabilités suivants :

- Inciter les membres à partager leurs connaissances
- Définir les rôles, les responsabilités et le but du mécanisme de coordination
- Clarifier les rôles, les responsabilités, les procédures, les systèmes et expliquer les limites
- Faciliter la résolution des conflits
- Animer les discussions en utilisant un management participatif
- Recourir à un style de management délégué
- Être attentif aux progrès et assurer un feed-back
- Appuyer financièrement et matériellement le fonctionnement du sous-cluster à travers la

DRAS

En ce qui concerne **les membres**, ils ont pour responsabilité :

- d'assister régulièrement aux réunions du sous cluster
- de partager l'information sur les activités menées et les défis rencontrés
- de s'engager au respect des principes et normes internes et internationaux de la mise en œuvre des activités de VBG.

V. Principales fonctions du sous cluster

✓ Harmoniser les types de VBG et leur définition par les différents acteurs humanitaires concernés

✓ Elaborer des systèmes d'information pour la coordination et partager les données sur les incidents de VBG

✓ Elaborer des procédures opérationnelles standard

✓ Développer le matériel d'information, d'éducation et de communication

✓ Elaborer des politiques et programmes continus

✓ Assurer le plaidoyer afin de mobiliser des ressources nécessaires à la réalisation des activités et partager les informations relatives aux ressources existantes

✓ S'assurer que les approches basées sur la participation communautaire sont utilisées

✓ Recueillir des données et collaborer dans le suivi et l'évaluation des activités mises en œuvre par les acteurs sur le terrain à travers des missions effectuées conjointement avec l'Action Sociale

✓ Collaborer avec les médias

✓ Renforcer les capacités des partenaires à travers la formation ainsi que la facilitation des visites d'échanges d'expériences à l'extérieur du Tchad

- ✓ S'assurer du respect du cadre normatif interne et international
- ✓ S'appuyer sur les leçons apprises et les meilleures pratiques
- ✓ Collaborer avec le cluster protection et les autres clusters à l'Est du Tchad

VI. Réunions

- ✓ Le sous cluster VBG se réunira une fois par mois, plus précisément le premier mercredi de chaque mois dans la salle de réunion de l'UNDP à 10h00.
- ✓ Un programme provisoire sera envoyé aux membres au moins une semaine avant la réunion.

VII. Rapports

- ✓ Les comptes rendu des précédentes réunions seront partagés au plus tard une semaine après la tenue de la réunion soit par e-mail, soit en copie imprimée pour recueillir les éventuels amendements.

VIII. Contacts

- DRASSNF : Isseini ABBADAM, 66551073/99199850, isseiniabba@yahoo.fr
- UNFPA : - Lenan Ganguinon Sidoine, 6648 56 63, lenan@unfpa.org
 - Mme Ossoumal MOULNANG, 66423422, moul nang@unfpa.org